

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2018

L'an deux mil Dix Huit, le Vingt et Un du mois de Février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Dhuizon, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BUFFET, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de Convocation : 15 Février 2018

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Michel BUFFET, Evelyne FOUCHER, Yves TOUCHAIN, Raymond BEY, Manuela CIZEAU, Johanna CLAUZEL, Daniel FUSIL, Carole LE BRETON, Michelle MANCEAU, Marine RABIER, André VANNEAU.

Absents excusés :

Mme Sandra GAUTHIER ayant donné procuration à Mme Marine RABIER

M. Jean-Louis FRANCHET ayant donné procuration à Raymond BEY

M. Patrick COCHON ayant donné procuration à M. Daniel FUSIL

M. Thierry TOUTAIN ayant donné procuration à M. Yves TOUCHAIN

Secrétaire de séance : Carole LE BRETON

Ordre du jour :

1. Révision des commissions communales
2. Ouverture de crédits en section d'investissement budget principal
3. Admissions en non-valeur
4. Indemnité au trésorier
5. ONF – Travaux sylvicoles 2018
6. Dénomination de rues
7. Questions diverses

1. Révision des commissions communales

Sur proposition de Monsieur le Maire et afin d'optimiser l'organisation municipale, les commissions communales sont composées de la façon suivante :

- **Finances – Appel d'offres** : M. BUFFET, Mme E. FOUCHER, R. BEY, Y. TOUCHAIN, M.CIZEAU, A. VANNEAU.
- **Bâtiments (Construction – travaux intérieurs)** : M. BUFFET, R. BEY, J-L FRANCHET, D. FUSIL, A. VANNEAU.
- **Réseaux ; voirie, chemins** : M. BUFFET, R. BEY, P. COCHON, J-L FRANCHET, D. FUSIL.
- **Sports – Loisirs – Tourisme** : M. BUFFET, Y. TOUCHAIN, M. CIZEAU, C.LE BRETON, M. RABIER.
- **Communication – Culture – Evènementiel** : M. BUFFET, E. FOUCHER, J. CLAUZEL, S. GAUTHIER M. MANCEAU, T. TOUTAIN.
- **Scolaire – Périscolaire** : M. BUFFET, E. FOUCHER, J. CLAUZEL, C. LE BRETON, M. RABIER

2. Ouverture de crédits en section d'investissement budget principal

Pour permettre le règlement de factures en section d'investissement avant le vote des budgets 2018, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité l'ouverture de crédits en section d'investissement et précise que ces crédits seront repris lors du vote des budgets primitifs

Budget Principal		
Nature Comptable	BP 2017	Ouverture crédits
2111	Terrains nus	2 000 €
2128	Aménagement de terrain	7 000 €
21571	Matériel roulant	20 000 €
21318	Autres Bâtiments Publics	5 000 €
Total 21		217 400 €
2313	Constructions	30 000 €
Total 23		568 736 €
Total = 64 000 € (inférieur au plafond autorisé de 197 409 €)		

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2018

Budget Eau			
Nature Comptable		BP 2017	Ouverture crédits
2315	Installations, matériel, outillage		10 000 €
Total 23		382 690 €	10 000 €
Total = 10 000 € (inférieur au plafond autorisé de 110 058 €)			

3. Effacement de dettes

Suite à la décision du Tribunal d'Instance de Blois (ordonnance n°572/2016 et n° 698/2017) conférant force exécutoire aux recommandations de la commission de surendettement des Particuliers du Département de Loir et Cher et les courriers de la Trésorerie de Lamotte Beuvron en date du 12 et 23 Janvier 2018 sollicitant l'effacement la dette de contribuables, le Conseil Municipal :

- APPROUVE l'effacement des créances suscitées d'un montant global de 5 640,65 € par l'émission d'un mandat à l'article 6542.
- PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2018 - EAU

4. Indemnité au trésorier

Après délibération, le Conseil Municipal accorde à Madame Joelle DALBY, Receveur Municipal, le bénéfice de l'indemnité de conseil et fixe le montant de l'indemnité de conseil à 50% du maximum autorisé et précise que cette décision pourra être revue en fonction du taux de recouvrement des créances.

Votants : 15 dont 4 procurations Pour : 9 Contre : 6 Abstention : 0

5. ONF – Travaux sylvicoles 2018

Le Conseil Municipal prend note du bilan de gestion 2017 et du programme d'actions préconisé pour l'année 2018 qui consiste :

- Au reboisement sur 2.4 ha avec fourniture et mise en place de 5 000 plants de pins sylvestre (parcelle 4), broyage préalable de la végétation et entretien de fossés d'assainissement sur 400 mètres
- Dégagement de semis de chênes sur 1.59 ha (parcelle 9B)
- Martelage (parcelle 10U) en vue de la mise en vente courant 2018.

Le montant des travaux s'élève à 12 532 € HT

6. Dénomination de rues

Le Conseil Municipal décide de dénommer officiellement des voies qui jusqu'alors avaient l'appellation de « chemin » afin de faciliter le repérage pour les services de secours, la localisation sur les GPS et répondre aux besoins de développement de la fibre optique.

Sont dénommées à l'unanimité, les voies suivantes :

- Chemin des plantes
- Chemin de Bel air

La commission communale en charge de la compétence « voirie » fera une étude pour la numérotation des immeubles et les crédits nécessaires à l'acquisition des panneaux de rues (dont 2 « Chemin des Vignes » seront inscrits au budget communal 2018.

8. Informations et questions diverses

- **Ancien local des pompiers rue de Thoury** : Monsieur le maire a eu une demande de location du bâtiment
 - Accord de principe du Conseil Municipal pour un loyer mensuel de 250 € HT sous forme de bail précaire
- **Centre de Loisirs** : Monsieur le Maire a reçu des représentants de Famille Rurale La Ferté Beauharnais qui projette l'ouverture d'un centre de Loisirs en juillet à Dhuizon, sous conditions :
 - Accord de la DDCCPP
 - Nombre d'inscription (minimum 15 enfants)
 - Encadrement réglementaire

La Salle des Fêtes pourrait être mise à disposition.

- Règles de vie du Restaurant scolaire : Mme FOUCHER, adjointe aux affaires scolaires, présente le projet de règlement qui pourrait être mis en place au retour des vacances de Février.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2018

Les faits d'indiscipline seront sanctionnés par des cartons « jaunes » et « rouges » qui seront soumis au visa des parents.

→ Adopté par l'assemblée après modification de quelques termes.

- **Festivités :**

- **Carnaval le 15 avril** organisé par l'APE – installation d'un manège et auto-tamponneuses

- Place St Pierre ? Lieu attractif mais la place serait indisponible au stationnement durant 4 Jours
- Parking de la Salle des Fêtes ?
- Bonhomme carnaval brûlé au stade ?
- La salle des fêtes sera mise à disposition pour le goûter
- Passage de la balayeuse dans les rues semaine suivante.

- **14 Juillet :**

- Le principe d'une animation par une Banda est retenue
- Proposition pour des plateaux « plat unique » plutôt que des grillades qui demandent beaucoup d'investissement de la part des bénévoles
Le boucher du village sera consulté à cet effet.
- Feu d'artifice : M. BUFFET a reçu un artificier – proposition en attente.

- **Questions diverses :**

- M. RABIER demande que soit étudié le paiement des tickets garderie par chèque CESU
→ des renseignements seront pris auprès de la Trésorerie pour mise en application du service
- E. FOUCHER et M.MANCEAU relaient la demande des parents d'élèves pour un paiement des repas de cantine en ligne.
→ Contact sera pris avec la Communauté du Grand Chambord qui appliquerait ce dispositif.
- Y. TOUCHAIN précise que l'association des Chasseurs Dhuizonnais recherche un local.
→ Une discussion est engagée sur le fonctionnement de l'association qui ne respecte plus l'objectif qui est d'ouvrir le terrain de chasse communal en priorité aux chasseurs Dhuizonnais.
Débat sur les modalités à mettre en place.

Séance levée à 21H30

Compte rendu complété et validé par C. LE BRETON, secrétaire de séance